



AVIS PROCÉDURE OUVERTE N° 401.110/377  
(PROJET N° MSJU-2606)

## RÉFECTION D'UN PONT PIÉTONNIER

### DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Municipalité de Sainte-Julienne désire recevoir des soumissions pour des travaux de réfection d'un pont piétonnier situé à la limite des municipalités de Sainte-Julienne et de Rawdon. Le projet est réalisé conjointement entre les deux Municipalités.

### DOCUMENTS

Les documents de l'avis de procédure ouverte pourront être obtenus via le système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse internet suivante : <https://www.seao.ca>, appel d'offres n° 401.110/377. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Seul le responsable en octroi de contrats de la Municipalité sera autorisé à répondre à des questions et à communiquer avec les soumissionnaires. Toute question doit être transmise par écrit à M. Jérôme Morin, par courriel à [municipalite@sainte-julienne.com](mailto:municipalite@sainte-julienne.com).

### DATE DE RÉCEPTION

Les soumissions scellées et identifiées « **Avis de procédure ouverte 401.110/377 – Réfection d'un pont piétonnier** » doivent parvenir à l'hôtel de ville à l'attention de M. Jérôme Morin, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint, au 2450, rue Victoria, Sainte-Julienne, (Québec), J0K 2T0, **avant 11h00, le 4 juin 2026**, date et heure auxquelles elles seront ouvertes officiellement et publiquement.

Le Maître de l'ouvrage ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans avoir à motiver sa décision et sans encourir de dommage d'aucune nature.

Donné à Sainte-Julienne, ce 13<sup>e</sup> jour de mai 2026.

*(signé)*

Nathalie Girard

Directrice générale et greffière-trésorière